



## **Journée internationale des droits de l'Homme : Les familles des disparus appellent les parlementaires algériens à faire respecter le droit des familles à la Vérité et à la Justice**

### **Rassemblement le 10 Décembre 2015 devant le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN)**

Depuis une quinzaine d'années, SOS Disparus travaille en faveur des proches de victimes de disparitions forcées en Algérie sur les thématiques de l'accès aux droits et de la préservation de la mémoire.

En intervenant en appui aux familles, Sos Disparus a entrepris de nombreuses démarches administratives et juridiques auprès des autorités concernées pour déterminer le sort des disparus. Néanmoins, ces efforts s'avèrent sans résultats devant la politique de réconciliation nationale qui nie aux proches des victimes l'accès à des recours effectifs leur permettant d'exercer leur droit à obtenir la **Vérité et la Justice**.

Le bilan de cette politique est ainsi désastreux : les auteurs des crimes commis durant les années 90 restent impunis et le droit de savoir des victimes a été violé.

Aucun agent de l'État, présumé auteur de disparition, n'a jamais été traduit en justice, la « *Charte pour la paix et la réconciliation nationale* » interdisant toute poursuite judiciaire à leur rencontre. Tout dépôt de plainte contre les forces de sécurité est déclaré irrecevable et toute personne qui « *instrumentalise les blessures de la tragédie nationale* » est passible d'emprisonnement.

Face à ces constats, SOS Disparus déplore que les parlementaires censés représenter le peuple algérien ne se soient jamais penchés sur les questions de Vérité et de Justice tant revendiquées par les familles, ces questions qui sont l'essence même de la construction d'un Etat de droit en Algérie.

En ce 67<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, SOS Disparus appelle donc les députés à ouvrir un véritable débat sur la question des disparus au sein de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) et invite tous les algériennes et algériens à venir soutenir les familles de disparus ce jeudi 10 décembre 2015 à partir de 10h devant le siège de l'APN.

Alger, le 10 décembre 2015

Fatima Yous  
Présidente  
Sos Disparu(e)s